

Fiche d'inscription **PROFESSIONNELS**

Vide grenier de Courgent : **Dimanche 31 mai 2026**

Raison sociale

Société :

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Numéro inscription registre du commerce.....

Je soussigné(e) (nom du représentant).....

Prénom.....agissant en qualité de

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tel :

e-mail (**obligatoire pour confirmation**)

.....

déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Je souhaite réserver un emplacement de.....m linéaires.

Ci joint un chèque de : 5 Euros x m linéaires =Euros

Fait àLe.....

Signature

Documents à joindre à cette demande d'inscription :

Photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité-passeport-permis de conduire)

Chèque de règlement à l'ordre : Association des Parents d'Elèves de Courgent.

**Dossier complet à retourner à
Association des Parents d'Elèves de Courgent
Ecole de Courgent
14 Rue du Château d'Eau
78790 COURGENT**

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du dossier complet.

Ne pas jeter sur la voie publique

Organisé par l'Association des Parents d'Elèves
de l'Ecole de Courgent

VIDE GRENIER COURGENT (Entre Mantes et Houdan)

DIMANCHE 31 MAI 2026

(Ouvert de 7h à 17h30)

Informations et Renseignements :

Tarifs :

Le mètre linéaire :

Particulier : ~~4€~~ Professionnel : ~~5€~~

Inscriptions :

- par téléphone au 06 15 91 28 30
- par mail : apecourgent78@hotmail.com

RESTAURATION SUR PLACE

Ne pas jeter sur la voie publique

Règlement intérieur

Article 1-Le vide-grenier de Courgent est organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Courgent. Il a lieu à l'école de Courgent **le Dimanche 31 Mai 2026** de 7H30 à 17h30 .

Article 2-Il est ouvert aux particuliers et aux professionnels.

Article 3-Les particuliers s'engagent à ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile. Ils signent à cet effet une attestation sur l'honneur lors de l'inscription. Ils s'engagent également à ne vendre ou échanger que des objets personnels et usagers.

Article 4-L'installation a lieu de **6H30 à 7H30 le 31 Mai 2026**. Aucun véhicule ne sera autorisé à se déplacer dans le périmètre de la brocante entre 7H30 et 17H30.

Article 5-L'emplacement est au minimum de **2 m linéaires** et les tarifs sont fixés comme suit :

- **4 Euros le m linéaire pour les particuliers**

- **5 Euros le m linéaire pour les professionnels.**

Article 6 -Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception du dossier complet (bulletin d'inscription, enveloppe timbrée, photocopie de la pièce d'identité).

Article 7 -Les emplacements sont attribués par l'organisateur et ne pourront être contestés. Seul l'organisateur est habilité à faire des modifications.

Article 8-En cas d'absence, les droits d'inscription seront conservés.

L'exposant inscrit ne pourra céder son emplacement à une autre personne sans l'accord de l'organisateur.

Article 9-L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription effectuée par une personne ou une société ayant participé à une manifestation et qui ne serait pas acquittée ou serait acquittée partiellement des obligations lui incombant. De même, l'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque la totalité des emplacements a été attribuée.

Article 10-Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité et ne pas proposer à la vente des biens non conformes aux règles : vente d'animaux, d'armes, de nourriture, de CD/DVD et de jeux gravés (copies), produits inflammables, etc. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 11-Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges tels que pertes, casses ou autres détériorations.

Article 12-Les objets non vendus ne peuvent être laissés sur place, sous peine de poursuites pouvant entraîner une amende. Chaque emplacement doit être rendu nettoyé et débarrassé de tous déchets.

Article 13-Le présent règlement sera disponible à l'entrée du vide-grenier le jour de la manifestation ainsi que sur demande.

Ne pas jeter sur la voie publique

Fiche d'inscription PARTICULIERS

Vide grenier de Courgent - **Dimanche 31 mai 2026**

Je soussigné(e)

Nom

Prénom.....agissant en qualité de

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tel :

e-mail (**obligatoire pour confirmation**)

.....

atteste sur l'honneur n'avoir pas participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

certifie que les objets exposés sont ma propriété et n'ont pas été achetés dans un but de revente lors de ce vide-grenier.

déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter.

Je souhaite réserver un emplacement dem linéaires.

Ci joint un chèque de : 4 Euros x m linéaires =Euros

Fait à Le.....

Signature

Documents à joindre à cette demande d'inscription :

Photocopie d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité-passeport-permis de conduire)

Chèque de règlement à l'ordre : Association des Parents d'Elèves de Courgent.

Dossier complet à retourner à

Association des Parents d'Elèves de Courgent

Ecole de Courgent

14 Rue du Château d'Eau

78790 COURGENT

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du dossier complet.

Ne pas jeter sur la voie publique